

Officier expert cybersécurité

Les fiches métiers

1. Missions

-  Imaginer des solutions pour renforcer la protection des systèmes informatiques du ministère des Armées.
-  Contribuer à la rédaction des règles de sécurité informatique pour le ministère des Armées ou pour ton unité.
-  Agir en prévention ou en réaction face aux cyberattaques.
-  Piloter ou participer à des examens sur la sécurité des systèmes et réseaux.
-   Participer à des exercices et partir en mission en France ou à l'étranger.

2. Formations

- Pour devenir officier expert cybersécurité, il te faut au minimum un bac +3.

3. Débouchés

- Le métier d'officier expert cybersécurité permet d'évoluer vers des postes d'expert ou de manager, avec des débouchés dans la cybersécurité civile, l'informatique, la protection des réseaux et des systèmes d'information. 

4. Salaire & avantages

- 2 618 € brut, soit 2 000 € net par mois, après une première année en régiment (montant indicatif, hors primes, pour un célibataire sans enfant).
- En mission extérieure, la rémunération peut être multipliée jusqu'à 2,5.
- Hébergement possible, aides au logement (primes, logements conventionnés) et restauration prise en charge.
- 9 semaines de permissions par an (soit 45 jours).

5. Les + à avoir

- Être méthodique.
- Avoir un attrait prononcé pour la technologie.
- Être réactif.

